

**DISCOURS DE MONSIEUR LAURENT FISCUS,
PREFET DU CALVADOS,
A L'OCCASION DE LA REMISE DES PRIX DEPARTEMENTAUX DU
CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION**

CAEN
PREFECTURE DU CALVADOS
LUNDI 18 JUIN 2018
17H30

Mesdames les Sénatrices [Corinne FERET et Sonia de la PROVÔTE]
Monsieur le Conseiller régional représentant Monsieur Hervé MORIN, Président de la Région Normandie [Marc MILLET]
Madame la Conseillère départementale représentant Monsieur Jean-Léonce DUPONT, Président du Département du Calvados [Sophie SIMONNET]
Monsieur le Conseiller municipal délégué représentant Monsieur le Maire de Caen, [*Patrick NICOLLE*]
Mesdames et Messieurs les élus,
Monsieur le Recteur, [*Denis ROLLAND*]
Monsieur le Directeur académique, [*Mathias BOUVIER*]
Monsieur le représentant de la Directrice diocésaine,
Mmes et MM les anciens résistants, déportés, Français Libres et combattants de la Libération,
Mme la Présidente de l'Association pour l'animation et la promotion du concours national de la Résistance et de la déportation [*Aurélia DOUIN*]
Monsieur le Président de la section Calvados - Manche de la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes [*Claude DOKTOR*]
Mmes et MM les Présidents des associations d'anciens combattants et victimes de guerre, de mémoire et du lien armées nation,
Mon Général,
Mmes et MM les membres du jury,
Mmes et MM les chefs d'établissement et professeurs,
Mmes, MM,
Chères lauréates, Chers lauréats,

C'est un honneur pour moi de vous recevoir au sein de l'Hôtel de la Préfecture à l'occasion de la remise des prix départementaux du concours national de la Résistance et de la Déportation.

Ce concours constitue la pierre angulaire de la transmission de l'histoire de la Résistance française auprès de la jeunesse et ce, depuis plus de 50 ans. En 2018, il conserve la même essence et les mêmes ambitions que celles portées, à l'origine, par les pouvoirs publics et les associations de résistants et déportés. C'est ce qui fait sa force, sa modernité et sa singularité.

A mi-chemin entre histoire, mémoire et formation civique et morale, il donne l'occasion aux élèves de réfléchir et de débattre avec leurs professeurs, leurs camarades et les derniers acteurs de cette période. Il permet aux jeunes gens de découvrir et de comprendre les valeurs sous-tendant l'engagement de leurs aînés, qui sont autant de ferments pour leur vie de futur citoyen.

Porté à la fois par l'Education nationale, le Ministère des armées, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre et les fondations et associations mémorielles, la double nature de ce concours, historique et civique, lui donne une dimension particulière.

Je veux saluer l'inlassable dévouement des derniers déportés, résistants, Français Libres et combattants de la Libération ici présents ; ils sont les ambassadeurs et les artisans dévoués de ce concours, parcourant sans relâche les établissements scolaires du département pour y rencontrer les jeunes générations et leur transmettre leur message. Ils ont donné énormément de leur temps, ils ont donné énormément de leur savoir, ils continuent de donner énormément de leur personne. Que cette remise de prix soit l'occasion pour nous de leur témoigner, une nouvelle fois, notre reconnaissance et notre profonde admiration.

Permettez moi à cet instant d'exprimer une amicale pensée pour notre ami Pedro MARTIN, résistant déporté, à qui j'ai remis la cravate de Commandeur des Palmes académiques lors d'une cérémonie au sein du musée des civils dans la guerre de FALAISE le 18 avril dernier en présence d'un certain nombre d'entre vous et de scolaires des établissements de la cité de Guillaume. Pedro MARTIN ne peut être aujourd'hui présent à nos côtés en raison d'un état de santé fragile mais je sais qu'il est en ce moment symboliquement avec nous.

Je souhaite aussi rendre un hommage appuyé à un grand acteur de la mémoire de la Résistance et de la déportation dans notre département qui nous a malheureusement quitté le 16 juillet 2017.

Compagnon fidèle de nombreux déportés, internés, combattants volontaires de la Résistance et membres de familles des martyrs de la barbarie nazie, M. Pierre LECOMTE a emporté avec lui leurs récits, leurs souvenirs, leurs douleurs.

Fils d'un déporté arrêté par la Gestapo le 27 juin 1944 et interné à NEUENGAMME, il aura toute sa vie été fidèle à la mémoire de son père.

En témoigne notamment son engagement associatif au sein de structures représentatives du monde de la déportation. Pierre LECOMTE était Président de l'Association départementale pour l'animation et la promotion du concours national de la Résistance et de la déportation, Président de l'Association départementale des déportés, internés, résistants, politiques et familles de disparus - Souvenir et Jeunesse - du Calvados et Délégué territorial du Calvados de la Fondation pour la mémoire de la déportation. Il était également très impliqué dans la vie de l'Amicale du camp de NEUENGAMME.

Nommé membre du Conseil départemental pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation, il était l'un des acteurs éminents de sa commission de la solidarité, car pour ce cadre bancaire qui dirigea plusieurs agences de la Caisse d'Epargne dans le Calvados, la seule querelle qui vaille était bien celle de l'Homme et de sa condition.

Acteur majeur du passage de témoin en matière d'histoire de la Résistance et de la déportation, il a entrepris quantité d'initiatives de transmission mémorielle en direction des jeunes; il organisait encore le 24 juin dernier un voyage au profit des lauréats départementaux du CNRD au Mémorial de DRANCY ainsi qu'au Mont-Valérien.

Pierre LECOMTE était un homme de coeur, généreux, dévoué aux autres. Il était aussi un passeur de mémoire, un éclaireur de conscience dont l'action obstinée auprès des jeunes a permis de faire vivre dans notre département l'esprit et les valeurs de la Résistance, qui sont éternels.

S'il a mené toutes ces actions, s'il a pu honorer ses nombreux engagements, c'est parce qu'il était animé par une ardente passion de servir, c'est parce qu'il aimait la France et avait foi en l'Homme.

Témoin des témoins, il aura laissé une trace considérable et participé, à son niveau, à la construction de notre socle mémoriel et historique commun, qui fait de la France une grande Nation qui sait ce qu'elle doit aux femmes et aux hommes qui ont répondu à l'Appel du Général de GAULLE

à refuser la défaite et à poursuivre le combat, qui ont osé se lever pour défendre la liberté, servir la démocratie et porter haut une certaine idée de la France, de l'Homme et de sa dignité.

Grâce à son travail obstiné, des générations de jeunes gens ont pu partager avec les grands témoins de notre histoire des instants privilégiés de mémoire, d'humanité et de civisme.

*
* *

Cette année, dans notre département, les devoirs individuels ont été au nombre de 37 dans les lycées et de 74 dans les collèges; par ailleurs 8 travaux collectifs ont été rendus dans les lycées et 8 autres en ce qui concerne les collèges.

La participation et le caractère passionné de la réflexion des élèves, qui vient en surcroît du travail normal de l'année scolaire, je le rappelle, atteste qu'ils y ont trouvé une motivation, un intérêt et un enrichissement personnel. Je tiens à remercier et à féliciter tous les lauréats, ici réunis. Bravo à vous tous.

En empruntant volontairement les chemins de la mémoire résistante, vous avez, sans doute, mieux perçu les valeurs qui doivent guider votre future vie d'hommes et de femmes ainsi que la société que vous contribuerez activement à édifier demain ; vous vous êtes ainsi dotés des outils nécessaires à la construction de votre propre citoyenneté.

Je veux remercier également le jury du concours dont la tâche est toujours délicate compte tenu de la qualité des prestations. Je tiens à saluer M. le Recteur, M. le Directeur académique, leurs services, les chefs d'établissements et bien entendu les enseignants qui, par leur investissement, les réflexions et les enseignements qu'ils ont dispensés, ont été des guides pour ces jeunes volontaires.

*
* *

Comme rappelé par M. Bernard DUVAL dans son message lu à l'instant par Mme Aurélia DOUIN, la réflexion des élèves a porté cette année sur le sujet de l'engagement : «S'engager pour libérer la France».

Ce thème repose sur une série de questions : quels engagements, sous quelles formes, en suivant quels chemins ? Quelle libération, et de quoi : des Allemands, de Vichy, des Français eux-mêmes ? Libérer quelle France et pour quelles finalités ?

En fait, ce sont trois moments que les candidats ont été amenés à définir et des espaces qu'il fallait différencier : en France, dans l'Empire et ailleurs, dans la Résistance intérieure ou encore au sein des Forces françaises libres.

S'engager, ce sont les débuts et les pionniers, en 1940 et 1941. C'est le temps de la décision. Dans les circonstances de ces temps-là, ce qui est difficile n'est pas tant de faire son devoir, que de savoir où il se trouve.

S'engager, c'est ensuite s'organiser pour agir. Ce temps de l'action couvre les années 1942-1943.

S'engager, c'est enfin libérer la France par les armes. Le temps du combat de la libération couvre les années 1944-1945.

C'est un sujet passionnant et qui répond parfaitement à l'objectif du concours de former des futurs citoyens éclairés qui ont pu appréhender l'histoire de ces hommes et de ces femmes de tous bords, de toutes origines, de toutes religions, de toutes cultures qui se sont retrouvés dans l'engagement pour la France.

Nous n'oublierons jamais leur obstination à conserver leur dignité d'Homme et à continuer la lutte pour un monde meilleur.

Comme nous y invitait le Général de GAULLE, ayons toujours à l'esprit que « la seule querelle qui vaille, c'est celle de l'Homme car c'est lui qu'il s'agit de sauver, de faire vivre et de développer ».

Avant de récompenser nos jeunes lauréats, je veux exprimer la reconnaissance de la République à un acteur majeur du concours national de la Résistance et de la déportation dans le Calvados; il s'agit de M. Claude DOKTOR, Président de la section Calvados Manche de la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes et membre du jury départemental de ce concours depuis de nombreuses années - je devrais plutôt dire depuis quelques décennies.

Cher Claude DOKTOR, c'est véritablement à partir de 1995 que vous vous consacrez aux recherches sur la Seconde Guerre mondiale. La première de vos motivations était de connaître les circonstances de la mort de votre

père à AUSCHWITZ-BIRKENAU le 28 juillet 1942 "lors d'une tentative de fuite" selon le Kalendarium du camp d'extermination.

Votre père Jean Isaac DOKTOR, valeureux ancien combattant de la Grande Guerre et contrôleur des impôts domicilié à CAEN depuis 1939 avait été arrêté au domicile familial de la rue Bicoquet dans la nuit du 1er au 2 mai 1942 en même temps que des dizaines d'autres otages juifs et communistes en représailles d'un sabotage commis contre un train de permissionnaires de la Wehrmacht à AIRAN. Interné à COMPIEGNE, il fut déporté le 6 juillet, dans le tristement célèbre convoi dit "des 45000".

Vous avez vu cette tragédie avec les yeux d'un enfant de 7 ans et votre mère ne voulant pas vous inquiéter, vous a alors indiqué qu'il s'agissait d'un simple contrôle; vous n'apprendrez le décès de votre père que trois ans plus tard, lors de la libération des camps.

Après de brillantes études de médecine, vous exercez pendant 36 ans sur la côte normande en qualité de pédiatre. Vous serez un praticien très apprécié, attentif et particulièrement humain.

Acteur majeur de la mémoire de la déportation dans le Calvados et promoteur des valeurs républicaines et humanistes auprès des jeunes, votre position a toujours été très claire (je vous cite) : "*Ni haine, ni oubli. Témoigner est pour moi un devoir car les survivants sont de plus en plus rares*".

Outre votre implication exceptionnelle auprès des jeunes, votre contribution à une meilleure connaissance de cette histoire terrible s'est matérialisée par des recherches qui ont donné lieu à de nombreuses et intéressantes publications :

- "Normandie 1940-1944, Caen et Dives-sur-Mer sous l'Occupation" (2013);
- "A chacun sa Normandie" (2011);
- "1940-1944, Dives-sur-Mer, une ville normande, sa résistance, la répression" (2011);
- "Criminels nazis et complices 1940-1945, pour quels châtements ?" (2009);
- "Les ennemis de l'intérieur de la France occupée 1940-1944" (2004);
- "Le Calvados et Dives-sur-Mer sous l'Occupation 1940-1944 - La répression" (2000).

Précis, rigoureux, fidèle aux événements, votre récit est toujours étayé par des sources archivistiques.

C'est au regard de votre importante contribution à l'oeuvre mémorielle et au domaine de la création littéraire que vous avez été nommé au sein de l'Ordre des arts et des lettres par arrêté du Ministère de la Culture en date du 25 septembre 2017.

Je suis heureux et honoré de vous remettre à cette occasion l'insigne correspondant, devant vos nombreux camarades du monde associatif combattant et les lauréats du concours pour lequel vous vous êtes tant mobilisé, avec fidélité et abnégation.

« M. Claude DOKTOR, au nom du Ministre de la Culture, nous vous faisons Chevalier de l'Ordre des arts et des lettres »